

Bilinguisme et populisme en Biélorussie

Alexandra GOUJON

Institut d'Etudes Politiques, Paris

L'accès de la Biélorussie à l'indépendance avait engagé le pays dans une politique de biélorussianisation qui, à la différence de celle menée dans les années 1920 puis abandonnée à la fin des années 1930, avait pour objectif non pas de rallier la population à la cause communiste mais de la dé-soviétiser et de la nationaliser¹. Les méthodes employées ont pourtant été critiquées dès le début des années 1990 en raison des changements importants que la biélorussianisation entraînait dans les usages et les représentations linguistiques. La biélorussianisation post-soviétique est, en effet, largement le produit d'une volonté politique qui ne trouve pas de fondements populistes voire populaires puisqu'elle repose, au contraire, sur une attitude volontariste de la part des citoyens et surtout sur une remise en cause des stéréotypes idéologiques sur les langues et notamment sur la supériorité du russe. Elle est liée à une politique indépendantiste qui ne souhaite pas nécessairement plaire au peuple, mais qui cherche à forger une identité nationale et à définir les intérêts nationaux du pays. Cette nationalisation de l'espace politique biélorussien va s'éloigner progressivement du discours indépendantiste pour être intégrée, à partir du milieu des années 1990, à un populisme autoritaire dans lequel la langue russe est valorisée non pas tant pour montrer la dépendance historique et économique du pays à l'égard de la Russie que pour souligner l'inscription du passé et du futur de la Biélorussie dans un espace de civilisation slave qui, pendant un temps, fut aussi soviétique.

¹ Sur les développements linguistiques contemporains, voir Goujon, 1999 ; Ioffe, 2003.

1. LE POPULISME LINGUISTIQUE

La politique linguistique sous la présidence de Loukachenka se comprend à travers la mise en place d'un populisme autoritaire. Dans les Etats post-soviétiques, le populisme est inhérent à la transition autoritaire : il en représente à la fois un mode de légitimation et une ressource politique. Il correspond au «populisme-régime» défini comme «un régime autoritaire ou semi-plébiscitaire dans lequel un chef charismatique s'adresse directement aux 'masses', tirant sa légitimité de ce qu'il incarne le peuple, la volonté ou l'âme profonde du peuple»². Parmi les républiques occidentales d'ex-URSS, le régime biélorussien constitue la forme la plus représentative et la plus exacerbée du populisme autoritaire³ depuis l'accession au pouvoir d'Alexandre Loukachenka, directeur de sovkhoze et député, au poste de président à plus de 80% des voix en 1994⁴. Il repose sur un rejet des formes de médiation politique (partis, groupes parlementaires) et une valorisation des relations directes entre le chef de l'Etat et le peuple. Il s'appuie sur un mode de domination charismatique, qui entretient la croyance en l'existence de qualités extraordinaires du président, qui se présente, par ailleurs, comme un homme issu et proche du peuple. Il emprunte également au système soviétique certaines de ses propriétés, telles que le culte de la personnalité, la prééminence du rôle de l'Etat dans toutes les sphères d'activité et l'usage d'une idéologie fondée sur l'existence d'ennemis intérieurs (opposants politiques, minorités religieuses) et extérieurs (Occident, financiers étrangers).

Le régime biélorussien induit donc la production d'un discours à la fois populiste et autoritaire sur la langue. Ce discours cherche à montrer que la politique linguistique émane du peuple puisque le peuple a, d'une part, choisi le retour au bilinguisme en s'exprimant lors d'un référendum en mai 1995 et qu'il a, d'autre part, prouvé à travers ses usages linguistiques le bien-fondé de ce choix. Parallèlement, les discours de Loukachenka apportent un jugement de valeur sur les langues : une valorisation du russe au détriment du biélorussien. Ce jugement est présenté comme étant le reflet de convictions populaires que le Président est le mieux à même d'incarner de par ses origines sociales et sa perspicacité :

² Taguieff, 2002, p. 100.

³ Sur le populisme autoritaire en Biélorussie, voir Eke & Kuzio, 2000 et Goujon, 2002 ; 2004.

⁴ Loukachenka a été réélu à 75% des voix en septembre 2001.

Concernant le bilinguisme, si la présidence comme institution n'avait pas existé ou si le Président n'avait pas possédé des pouvoirs aussi importants, le Président n'aurait jamais pu dire si catégoriquement 'oui' à la langue russe au même niveau que le biélorussien. Souvenez-vous à quelle période cela s'est passé. Quand on considérait tout le monde comme des traîtres et des *délateurs*. Le peuple a eu la possibilité de s'exprimer et de 'trancher' grâce au référendum. (Lukašenko, 2003b)⁵

Le bilinguisme repose sur deux argumentaires populistes. Le premier est politique : il renvoie à la méthode employée pour instaurer le bilinguisme en 1995, à savoir le référendum, et à la signification idéologique de la notion de bilinguisme. L'usage du référendum est en effet un moyen de montrer que la prise de décision politique repose sur l'expression d'une volonté populaire. Il s'inscrit dans une démarche populiste qui met l'accent sur les bienfaits de la démocratie directe au détriment de la démocratie représentative et qui valorise les relations directes que le Président entretient avec le peuple biélorussien. Le bilinguisme est ainsi présenté comme l'émanation d'une volonté populaire au caractère irréprochable dans la mesure où 83,1% des votants répondent favorablement à la question : «êtes-vous d'accord pour donner à la langue russe un statut d'égalité avec la langue biélorussienne?»⁶. Cet énoncé devait favoriser un tel résultat : il contient l'idée d'une égalité entre les langues, d'un choix possible entre l'usage de l'une ou de l'autre langue et donc d'une absence de déterminisme linguistique. Il marque une rupture théorique avec l'idée d'un monopole ou de l'exclusivité d'une langue par rapport à l'autre.

Le second argumentaire est de nature sociologique. Il s'appuie sur les pratiques linguistiques pour confirmer que l'usage de la langue russe est majoritaire en Biélorussie. En l'absence d'études linguistiques et sociologiques approfondies, c'est l'introduction d'une question sur la langue parlée lors du recensement de 1999 qui permet d'apporter une réponse, *a priori* incontestable, à l'interrogation sur les usages linguistiques : 62,8% des personnes recensées indiquent parler russe dans leurs foyers contre 36,7% pour le biélorussien⁷. Ces chiffres n'ont toutefois pas fait l'objet d'une grande publicité de la part des autorités : le nombre important de biélorussianophones ne permet pas de justifier la politique de dé-biélorussianisation engagée depuis le milieu des années 1990. Ces chiffres sont toutefois difficiles à interpréter : ils sont le produit de représentations linguistiques qui dépendent de la subjectivité identitaire et des discours sur la lan-

⁵ Texte traduit du russe. Les expressions en italique sont en biélorussien.

⁶ Markus, 1995, p. 78.

⁷ *Itoji*, 2001, p. 215.

gue, et ils ne tiennent pas compte des usages bilinguistes ou de mélanges linguistiques. Une étude sur les conditions de production des argumentaires populistes sur la langue, qu'ils soient sociologiques, politiques ou juridiques, est donc nécessaire pour comprendre le discours sur le bilinguisme dans le régime autoritaire de Loukachenka.

2. LES INEGALITES LINGUISTIQUES

La notion d'égalité entre le russe et le biélorussien est au centre de l'introduction d'une nouvelle politique linguistique en Biélorussie au milieu des années 1990. Présente dans la question référendaire de 1995, elle suppose une plus grande justice dans la réalisation de cette politique et le respect des droits de deux catégories de la population, les biélorussianophones et les russophones. Pourtant, l'égalité de statut entre les deux langues, prônée au moment du référendum, se révèle inopérante : la mise en place du bilinguisme entraîne des modifications juridiques qui rendent légitimes les inégalités de fait entre l'usage du russe et du biélorussien. Ces inégalités sont corroborées par un discours politique valorisant le russe au détriment du biélorussien, qui trouve sa traduction pratique dans la dé-biélorussianisation de plusieurs secteurs d'activité, et notamment du secteur éducatif.

2.1. INEGALITE JURIDIQUE ET INEGALITE DE FAIT

Si la question référendaire reposait sur l'égalité des deux langues, les amendements apportés en juillet 1998 à la loi sur les langues, adoptée en 1990, rendent possible un bilinguisme inégalitaire en Biélorussie. Suite au référendum de 1995, il s'agissait d'amender la loi pour y introduire la langue russe dans tous les paragraphes qui mentionnaient uniquement le biélorussien auparavant. La langue russe est alors rajoutée au moyen de deux conjonctions («et» et «ou»), qui sont utilisées soit séparément, soit conjointement. L'article 7 indique, par exemple, que «les actes des plus hauts organes du pouvoir de l'Etat et de l'administration sont adoptés et publiés en biélorussien et (ou) en russe»⁸. Cette formule est utilisée une quinzaine de fois dans le texte concernant notamment les publications (art. 8), les congrès, réunions et autres manifestations publiques (art. 11), l'enseignement (art. 21, 22, 23), la culture (art. 26) et les médias (art. 27). Dans les faits, elle est difficilement différenciable de l'utilisation de la conjonction «ou», encore plus fréquemment employée dans le texte, pour définir l'usage respectif des langues. Concernant les élections, il est par

⁸ *O vnesenii*, 1998.

exemple précisé que «la documentation pour l'élection des députés [...] se réalise en langue biélorussienne ou en langue russe»⁹. Il en est de même pour la production judiciaire (art. 13), les travaux scientifiques (art. 25), les affiches, la publicité (art. 29). La conjonction «et» n'est utilisée qu'à deux reprises : elle concerne non pas l'usage des langues, mais leur maîtrise. L'article 4 indique que «les dirigeants et autres employés des organes d'Etat, des organes administratifs locaux, des entreprises, des établissements et des associations doivent maîtriser (*vladet'*) le biélorussien et le russe dans le cadre nécessaire de l'exécution de leurs obligations professionnelles»¹⁰. Il en est de même pour les employés du système éducatif.

Les amendements apportés à la loi sur les langues montrent que, d'un point de vue légal, le bilinguisme correspond, d'une part, à la maîtrise des deux langues pour les agents de l'Etat et, d'autre part, au choix de l'usage de l'une ou de l'autre langue aussi bien par les autorités que par les citoyens. Sur le premier point, il n'existe pas, à notre connaissance, de mécanisme de contrôle concernant la maîtrise des langues et, dans la mesure où l'usage de l'une ou de l'autre langue est ensuite laissé à l'appréciation des locuteurs, dont plupart comprennent les deux langues, cette exigence devient caduque, et ce d'autant plus qu'elle intervient dans un climat d'homogénéisation linguistique par le russe. Dans ce contexte, à partir du moment où la loi donne aux dirigeants politiques le choix d'utiliser l'une ou l'autre langue, l'égalité prônée au moment du référendum est une égalité de statut qui ne correspond à aucune égalité de fait. Les défenseurs de la langue biélorussienne, dont la Société de la langue biélorussienne est la principale représentante¹¹, utilisent depuis plusieurs années cet argument pour montrer que la prééminence du russe dans certains secteurs (banque, transport, assurance...) est un facteur de discrimination linguistique, puisqu'elle rend impossible l'accès de certains documents ou informations en biélorussien et viole ainsi le principe d'égalité entre les deux langues affirmé dans la Constitution¹².

L'inégalité de fait entre les deux langues, à l'appui des documents fournis par la Société de la langue biélorussienne, a été reconnue en décembre 2003 par la Cour constitutionnelle, qui a adopté une décision «Sur l'usage des langues biélorussienne et russe dans le domaine des services, de la production de cartes bancaires et dans le système des assurances d'Etat» et qui a demandé au Parlement d'amender la loi sur les langues ainsi que

⁹ *Ibid.* (art.12).

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Tavarystva*, 1999.

¹² Sur les revendications linguistiques et la question de la discrimination linguistique en Biélorussie, voir *Anjamenne*, 2000.

les autres actes normatifs concernés pour que ceux-ci garantissent «l'égalité de fait entre les langues d'Etat»¹³. La Société de la langue biélorussienne a salué cette décision qui intervenait pourtant quelques semaines avant que les autorités locales de Minsk ne lui demandent de quitter son siège social¹⁴. Cette annonce s'inscrit dans une campagne de dissolution des associations non loyales, ou critiques, à l'égard des autorités¹⁵. Elle témoigne de la poursuite d'une politique d'éradication des lieux de défense de la biélorussianophonie, qui s'est concrétisée en 2003 par la liquidation du Lycée des humanités biélorussien, seul lycée à proposer un enseignement intégralement en biélorussien¹⁶. Toutes ces actions rejoignent la volonté du président Loukachenka de consolider un autoritarisme qui, depuis 2003, est orienté vers une reprise en main du système éducatif et vers une activation du travail idéologique¹⁷.

Dans ce contexte, il est fort probable que la décision de la Cour constitutionnelle reste sans suite. Alors qu'en avril 2003, un député de la Chambre des représentants de Biélorussie interpellait le Président biélorussien sur la question de la production parlementaire en deux langues, celui-ci répondait :

Le problème de la production en deux langues émerge à nouveau. Est-il nécessaire que je m'implique dans ces questions? Vous savez, braves gens, faites comme vous voulez. Je vous demande seulement de ne pas spéculer sur les choses qui fâchent. Il vous faut absolument produire dans les deux langues? Si quelqu'un ne connaît pas la langue russe, *produisez en biélorussien*. Mais, parlons franchement : nous allons adopter la *langue biélorussienne* et demain vous allez passer du temps à traduire plusieurs termes en russe. [...] Croyez-moi, nous allons mettre de l'argent dans cette question et vous ne recevrez rien en retour – ni pour la *conscience du peuple biélorussien*, ni pour sa santé mentale. A propos, les actes normatifs du Président qui concernent les décorations, l'éducation, la culture sont pour moitié en biélorussien et pour moitié en russe. Pourquoi encore agiter ce spectre qu'agite depuis longtemps notre 'intransigeante' opposition? (Lukašenko, 2003c)¹⁸.

¹³ *Večernij Minsk*, 29 décembre 2003.

¹⁴ *Charter 97*, 13 janvier 2004 et 9 février 2004.

¹⁵ «Persecution and Ban on Activities of Non-governmental organizations» in *Review-Chronicle*, 2004, p. 21-50.

¹⁶ «Closure of Yakub Kolas National State Humanitarian Lyceum» in *Review-Chronicle*, 2004, p. 154-160.

¹⁷ Voir les articles sur la mise en place d'une idéologie d'Etat en Biélorussie dans *Belaruskij Rynok*, n°30, 32, 37, 2003 et n°6, 2004.

¹⁸ Texte traduit du russe. Les expressions en italique sont en biélorussien.

Cette réponse qui souligne, dans un premier temps, l'autonomie des députés en matière linguistique, vise, dans un second temps, à les dissuader de travailler sur les questions linguistiques. Elle met en évidence qu'un usage plus important du biélorussien au Parlement n'est pas nécessaire, dans la mesure où il n'apportera aucune satisfaction morale aux députés et ne pourra que conduire à des désagréments en terme de temps de travail. Le président cherche aussi à mettre en garde les députés face à des interrogations linguistiques dont la teneur rejoint les revendications de l'opposition, et qui pourraient ainsi rendre illégitime leur travail législatif. Depuis son arrivée au pouvoir, Loukachenka cherche d'une part à déprécier la langue biélorussienne, en l'assimilant à l'opposition, et d'autre part à promouvoir la langue russe. Cette attitude, combinée à la violation régulière de la liberté d'expression, est au centre des arguments politiques justifiant une inégalité linguistique entre le biélorussien et le russe.

2.2. LES ARGUMENTS POLITIQUES DE L'INEGALITE LINGUISTIQUE

Pour justifier le retour au bilinguisme, le Président Loukachenka a accusé la virulence de la politique précédente de biélorussianisation tout en discréditant la langue biélorussienne elle-même. Si la loi de 1990 sur les langues n'est pas critiquée, le programme lié à sa réalisation est dénoncé pour avoir été imposé par le haut et appliqué avec force :

En son temps, le Soviet suprême a adopté une loi sur l'introduction graduelle du biélorussien. Tout se passait normalement, mais lorsqu'arriva au pouvoir Chouchkevitch et avec lui, des personnes aux orientations très particulières, on chercha à accélérer ce processus par la force. Notre peuple aime la langue biélorussienne, mais il s'opposa à la biélorussianisation forcée... Ma proposition à propos du référendum est de sauver la langue biélorussienne tout en calmant le peuple, en lui donnant la possibilité de s'exprimer et de dire dans quelle langue il souhaite s'exprimer. (Lukašenko, 1995)¹⁹

Au moment du référendum, l'objectif est de faire un amalgame entre le Front populaire (principal parti d'opposition)²⁰, la violence et la langue biélorussienne. Lié à la thématique de l'illusion du Front populaire au

¹⁹ Texte traduit du russe.

²⁰ Sur la situation politique en Biélorussie, voir notamment Korosteleva et al., 2002.

pouvoir, cet amalgame présent dans l'expression «*bèènfàuskaja mova*»²¹ participe de l'identification d'un ennemi intérieur. Quelques jours avant le référendum est diffusé un documentaire faisant le parallèle entre le Front populaire et les collaborateurs biélorussiens pendant la Deuxième Guerre mondiale au prétexte qu'ils utilisent les mêmes symboles, parlent la même langue et défendent la même indépendance de la Biélorussie²². Par un procédé visuel et discursif, les personnes parlant biélorussien sont, à nouveau, assimilées à des adversaires politiques et culturels. La langue biélorussienne est alors présentée comme la langue de l'ennemi et symbolise la violence, au même titre que la politique du début des années 1990 qui favorise son développement. Le président Loukachenka oppose à cette politique celle du choix démocratique, dans son acception populiste, notamment à travers le référendum.

Parallèlement à la dénonciation des locuteurs biélorussiens d'opposition, les arguments de Loukachenka rejoignent les fondements de la politique linguistique soviétique qui, bien que fondée sur un bilinguisme juridique dans les républiques fédérées, était de fait une politique d'inégalité à travers sa promotion du russe au détriment de toutes les autres langues nationales²³. En dehors de sa promotion dans les domaines de l'enseignement et de l'édition, le russe était le symbole d'une appartenance sociale élevée²⁴ contrairement à la langue dite nationale, reléguée au rang de langue familiale, traditionnelle, inséparable de ses origines rurales. Dans l'imaginaire collectif, le biélorussien représente la langue archaïque et rurale qui ne peut pas, intrinsèquement, être élevée au rang d'une langue de haute culture, à l'exception de quelques intellectuels qui s'appuient sur son histoire littéraire et théâtrale pour en montrer les attributs. Le président Loukachenka s'est, à plusieurs reprises, appuyé sur ces stéréotypes linguistiques pour montrer la faible valeur de la langue biélorussienne :

Les gens qui parlent en biélorussien ne peuvent rien faire, excepté parler en biélorussien, parce qu'il n'est pas possible d'exprimer quelque chose de grand en biélorussien. La langue biélorussienne est une langue pauvre. Il n'existe que deux grandes langues dans le monde : le russe et l'anglais.
(*Annjamene*, 2000, p. 276)²⁵

²¹ De l'abréviation BNF (Belaruskij Narodnij Front – Front populaire biélorussien), Muxin, 1999.

²² *Svaboda*, n°19, 13 mai 1995.

²³ Sur la politique linguistique en URSS, voir Lewis, 1973 ; Kirkwood, 1989.

²⁴ Sériot, 1982.

²⁵ Texte traduit du russe.

Cette déclaration met en évidence que le bilinguisme prôné par Loukachenka au moment du référendum de 1995 ne vise pas tant à corriger la biélorussianisation qu'à y mettre un terme, parce qu'elle est aussi le vecteur d'une opposition à la politique présidentielle. L'enseignement est le premier domaine visé. La proportion d'écoles élémentaires où existe un enseignement du biélorussien passe de 75% en 1993/1994 à 28% en 1997-1998 dans tout le pays, et de 58% à 4,7% dans la seule ville de Minsk²⁶. En 2003, l'interdiction du Lycée des humanités de Minsk symbolise la cessation de la biélorussianisation après une longue période de menaces et de pressions de la part des autorités sur les enseignants, les élèves et les parents d'élèves du lycée. Les publications en biélorussien sont aussi progressivement menacées : en 1999, seuls 10,6% des livres publiés sont en langue biélorussienne²⁷. En 1996, la radio indépendante 101.2 qui émet en langue biélorussienne est suspendue pour raisons techniques. En 1997, le journal *Svaboda*, créé en 1990, est interdit.

Les dirigeants biélorussiens cherchent à diminuer l'utilisation et les lieux d'expression de la langue biélorussienne, et surtout de la langue biélorussienne dite de Taraškevič utilisée par le Front populaire et des intellectuels biélorussiens en opposition à la langue biélorussienne dite soviétique. La langue de B. Taraškevič, homme politique et auteur de la première grammaire biélorussienne, représente la langue du mouvement de renaissance nationale, alors que la langue biélorussienne soviétique correspond à la langue académique et soviétisée issue de la réforme de 1933²⁸. Appelée aussi «langue d'avant la réforme de 1933», cette «langue de Taraškevič» est le symbole suprême d'opposition au régime du Président Loukachenka. C'est dans ce cadre qu'en 1998 les autorités s'attaquent au journal *Naša Niva*, un des principaux journaux d'opposition publié en langue de Taraškevič. La rédaction du journal reçoit un avertissement du Comité d'Etat à la presse pour avoir dévié des «normes linguistiques généralement admises»,²⁹ ce qui rend le journal passible d'interdiction. Les poursuites seront pourtant abandonnées grâce à un rapport de l'Institut de linguistique de l'Académie des sciences qui précise qu'il n'existe pas de «normes linguistiques généralement admises» en Biélorussie, la commission linguistique créée à cet effet en 1993 n'ayant jamais statué sur la question³⁰.

²⁶ Ioffe, 2004, p. 1030.

²⁷ *Ibid.*, p. 1032.

²⁸ Sur la réforme de 1933 en Biélorussie, voir Symaniec, 1999 et 2003 ; Woolhiser, 2003.

²⁹ Sur cette question, voir *Naša Niva*, n° 11, 13, 14, 15, 16 et 18, 1998 ainsi que Maksymiuk, 1998.

³⁰ Vjačorka, 1998.

En décembre 2002, le *præsidium* de l'Académie des sciences a adopté un projet scientifique de nouvelle rédaction des «Règles d'orthographe et de ponctuation du biélorussien», qui doit être analysé par les ministères de l'Education, de la Culture et de l'Information, et l'Union des écrivains avant d'être définitivement adopté par le président³¹. Alors que le projet n'a pas été rendu public, Alexandre Podlužnij, directeur de l'Institut de linguistique, a indiqué qu'il ne proposait que de petits aménagements par rapport au biélorussien soviétique³². Si l'objectif avoué est de ne pas aller à l'encontre des pratiques actuelles, la normalisation du biélorussien pourrait justifier une politique de répression des publications et des locuteurs en biélorussien de Taraškevič. L'autoritarisme linguistique pourrait ainsi se renforcer sous couvert d'une légitimité scientifique.

Parallèlement à la débiélorussianisation, la politique linguistique de Loukachenka est orientée vers une promotion de la langue russe qui est présentée comme une langue prestigieuse et surtout comme une langue de communion : la langue des Slaves et des Soviétiques. Les différents propos de Loukachenka visent à montrer que la langue russe n'est pas la propriété du peuple russe, mais qu'elle est celle des Slaves et qu'à ce titre les Biélorussiens peuvent en être fiers :

Notre 'bilinguisme' a des origines très anciennes. La langue russe sur les terres biélorussiennes ne se comprend pas comme étrangère [*čužoŭ*] mais comme la langue littéraire des gens cultivés, la langue de communication avec les principautés voisines qui n'a pas importuné le développement, l'utilisation parallèle et la formation de la langue biélorussienne [...]. Je me souviens [...] avoir entendu Boris Eltsine dire : 'chez vous, les langues biélorussienne et russe sont des langues d'Etat – nous vous en remercions'. Je lui ai répondu : mais de quoi me remerciez-vous? Vous voulez dire que la langue russe est la vôtre – celles des Russes [*rossiskij*] ? Mais non, Boris Nikolaevitch, c'est la nôtre, c'est aussi la nôtre parce que pendant des décennies nous y avons mis de notre âme. (Lukašenko, 2003a.).

La promotion de la langue russe s'inscrit dans un discours slavophile qui vise, d'une part, à légitimer une politique étrangère orientée vers une intégration avec la Russie et, d'autre part, à valoriser le sentiment patriotique des Biélorussiens. L'inscription du régime de Loukachenka dans l'histoire slave et soviétique n'a pourtant pas pour but d'occulter toute spécificité biélorussienne. Le peuple biélorussien y est, au contraire, présenté comme le plus pur représentant d'un âge d'or soviétique déchu et le

³¹ *Sovetskaja Belorussija*, 4 mars 2003.

³² *Belorusskie novosti*, 27 décembre 2002.

seul survivant authentique de la civilisation est-européenne³³. La promotion de la langue russe n'est pas contradictoire avec cette présentation historique de la Biélorussie, puisqu'elle s'inscrit dans un dessein politique qui cherche à valoriser le développement potentiel du modèle biélorussien à d'autres Etats post-soviétiques. La biélorussianisation constituerait un frein à ce développement, contrairement à la russification, qui permet son épanouissement. Dans ce cadre, la langue russe, bien que considérée comme prestigieuse est dissociée de la société russe qui, selon Loukachenka, a perdu ses valeurs.

3. L'ECONOMIE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

Le populisme linguistique de Loukachenka s'appuie sur l'évaluation des pratiques linguistiques, qui renvoie à un avis communément admis, issu de l'observation quotidienne, sur l'usage prépondérant de la langue russe dans la société biélorussienne. Cette évaluation, qui était toutefois largement imprécise, s'est vue confirmée par les résultats du recensement de février 1999, qui lui donnèrent une légitimité scientifique³⁴. En effet, dans sa tâche de produire une photographie objective, exhaustive et universalisante des caractéristiques de la population, le recensement suppose d'écarter toute forme de contestation sur ses conditions de production et toute forme de discussion visant à nuancer les interprétations. Les résultats du recensement de 1999 n'ont provoqué aucune protestation de la part de l'opposition, qui dénonce de manière systématique les actions des autorités biélorussiennes. Cette croyance dans les chiffres du recensement est liée au poids de la démarche quantitative en sciences sociales dans les Etats post-soviétiques, mais aussi aux résultats eux-mêmes concernant la biélorussianophonie.

La question 5b du recensement de 1999, «quelle est la langue que vous parlez habituellement dans votre foyer?», introduit la catégorie de la langue parlée comme nouvelle catégorie linguistique au côté de la langue maternelle. Lors du recensement test de 1997, elle est destinée à supplanter la question sur la langue maternelle, dont la faible utilité cognitive est soulignée³⁵. Cette dernière est toutefois introduite dans le formulaire défi-

³³ Lukašenko, 2001 et 2003b.

³⁴ Goujon, 2001.

³⁵ La catégorie de la langue maternelle (*rodnoj jazyk*) est une catégorie traditionnelle des recensements soviétiques. Certains analystes ont souligné que les résultats relatifs à la langue maternelle n'étaient pas très fiables. La langue maternelle, qui est censée représenter la première langue apprise et comprise par l'individu, c'est-à-dire la langue

nitif (question 5a)³⁶ en raison des difficultés posées par la question sur la langue utilisée et à laquelle plusieurs individus ont répondu russo-biélorussienne³⁷. La présence de deux questions sur la langue (langue maternelle / langue parlée) vise donc à résoudre les problèmes liés aux langues mixtes et aux usages bilinguistes. L'objectif de catégorisation et de quantification du recensement biaise ainsi, dès le départ, l'évaluation des pratiques linguistiques : de la pratique d'une langue russo-biélorussienne ou de deux langues (russe et biélorussienne), il est ainsi possible d'obtenir le biélorussien comme langue maternelle et le russe comme langue parlée ou inversement.

La catégorie de la langue parlée est toutefois vivement critiquée par les défenseurs de la langue biélorussienne, selon lesquels la question 5b est politique, puisqu'elle vise à prouver qu'il existe une majorité de russophones en Biélorussie et à justifier ainsi la politique de russification menée par les autorités³⁸. Elle entraîne un débat sur sa valeur scientifique et sociologique dans un pays comme la Biélorussie, où le bilinguisme et la politique assimilationniste de la période soviétique et post-soviétique ont eu des effets notables sur les pratiques linguistiques. Les résultats relatifs à cette questions ne donnent, en effet, aucune indication sur les langues mixtes comme la *trasianka*³⁹ – nom donné aux mélanges linguistiques entre le biélorussien et le russe – parce qu'il requiert l'inscription d'une seule langue dans chaque catégorie linguistique. Pourtant, la plupart des observateurs et des linguistes s'accordent à dire que la majorité de la population ne parle ni le russe, ni le biélorussien correctement, mais que la langue parlée la plus répandue est la *trasianka*⁴⁰. La pratique de la *trasianka* est également un phénomène reconnu par la population, si l'on se réfère au recensement test de 1997 ou aux témoignages des agents recenseurs :

Les relations de la population à l'égard du recensement furent positives dans l'ensemble. Les principales difficultés furent liées à la question 'dans

de son enfance, peut, en effet, être conçue comme langue transmise héréditairement par les parents même si elle n'est utilisée ni pendant l'enfance, ni au cours de la vie de cet individu. Elle est alors souvent assimilée à la nationalité. Sur ces questions, voir Silver, 1986 ; Arel & Kertzer, 2002.

³⁶ Pour une analyse des résultats relatifs à la langue maternelle, voir Goujon, 2001.

³⁷ *Belorusskaja Delovaja Gazeta*, n°170, 8 février 1999.

³⁸ *Belapan*, n°1230, 12 décembre 1998.

³⁹ Cyxun, 1998.

⁴⁰ *Litaratura i Mastactva*, 12 février 1999.

quelle langue parlez-vous habituellement dans votre foyer?'. Très souvent, la réponse était : 'dans un mélange linguistique [*smešannoj*]'⁴¹.

Dans ce contexte, la catégorie de la langue parlée ne peut être qu'un indicateur biaisé du nombre de biélorussianophones et de russophones que la réponse à la question 5b était censée évaluer. Le principe d'auto-détermination qui prévaut au moment du recensement de 1999 et qui est destiné à prouver l'objectivité des résultats ne fonctionne pas dans le cadre de la langue parlée. En connaissance de cause, les personnes interrogées ayant le sentiment de parler une langue hybride se voient refuser la possibilité de l'indiquer et sont amenées à choisir, le plus souvent entre le biélorussien et le russe. Les représentations collectives sur la valeur des langues jouent donc un rôle majeur. Si l'interprétation des résultats liés à la question de la langue parlée reste délicate, c'est aussi parce que les critères d'évaluation de la russophonie ou de la biélarussophonie sont flous et variables. Le recensement permet en effet de confirmer certains jugements d'appréciation comme le fait qu'une majorité de la population en Biélorussie se considère, avant tout, comme russophone (62,8%)⁴².

Les résultats du recensement ont aussi conduit à rompre avec certains préjugés sur l'usage de la langue biélorussienne, puisque 36,7% de la population ont déclaré parler biélorussien, ce qui est un chiffre élevé par rapport aux estimations formulées avant le recensement⁴³. Après sa publication, ce chiffre fut rapidement utilisé par la Société de la langue biélorussienne pour prouver l'existence d'un fort mouvement de résistance à la politique de russification et le renforcement d'un sentiment national en Biélorussie⁴⁴. En s'appuyant sur la valeur absolue de ce chiffre (3,7 millions d'habitants), le président de la Société annonça que les biélorussianophones étaient aussi nombreux que la population de la Lituanie, dont l'identité de faisait aucun doute⁴⁵. La répartition des biélorussianophones déclarés par nationalité souligne toutefois que seulement 41,3% des Biélo-

⁴¹ Extrait du rapport d'un agent recenseur collecté par A.M. Gussakova, responsable du recensement dans la ville de Minsk. Entretien, 22 février 2001.

⁴² *Itogi*, 2000, p. 215. Les propos d'un journaliste sont éloquentes à cet égard : «Il n'est un secret pour personne que, selon des raisons bien connues, dans les familles biélorussiennes, on parle russe (tout du moins, dans une langue que la majorité considère comme russe)», *Belorusskij rynok*, n°51, 12 décembre 1999.

⁴³ Selon un journaliste, les responsables du recensement pensaient que seuls les plus fervents nationalistes déclareraient le biélorussien comme langue parlée. *Ibid.*

⁴⁴ *Zvarot Sakratoryjata TBM (z pryčyny apublikavannja aficyjnyx vynikaŭ perapisu naselnictva 1999)*, 23 décembre 1999 in *Anjamenne*, 2000, p. 79-80.

⁴⁵ *Zvjazda*, n°17, 26 janvier 2000.

russiens déclarent parler la langue biélorussienne dans leur foyer⁴⁶. La répartition géographique entre population rurale et population urbaine offre également une appréciation sur les pratiques linguistiques et leurs représentations : la langue russe est principalement parlée dans les villes (79,8% de la population),⁴⁷ à la différence du biélorussien, parlé dans les campagnes (74,7%)⁴⁸. Ces résultats peuvent contribuer à alimenter les discours qui présentent le biélorussien comme une langue de la ruralité et le russe comme une langue de la modernité.

Les résultats relatifs à la langue parlée ne reflètent pas l'état des pratiques linguistiques. La répartition géographique suppose même un report de la *trasianka* sur le biélorussien dans les campagnes et sur le russe dans les villes ce qui conduirait à relativiser la part des biélorussianophones et des russophones dans le pays. La pratique de la *trasianka* est en effet plus répandue dans les campagnes que dans les villes,⁴⁹ où elle est souvent assimilée à la langue russe⁵⁰. Dans ce contexte, la catégorie de la langue parlée n'est pas tant le moyen de fournir une photographie précise des usages linguistiques que de révéler l'attachement à une «communauté linguistique imaginée»⁵¹. Les représentations collectives sur la langue invitent les personnes à s'identifier à la communauté biélorussianophone ou à la communauté russophone alors que la communauté de la «troisième langue»⁵² – la langue que les gens parlent – n'est pas censée former un groupe identitaire. Le report de la langue parlée par les personnes utilisant la *trasianka* sur les langues institutionnalisées (biélorussien, russe ou polonais) s'est réalisé par rapport à un imaginaire de significations véhiculées à propos de ces langues. Le report sur la langue russe semble correspondre au statut de cette langue notamment comme langue de prestige, mais aussi comme «langue de communication entre les peuples». Le report sur la langue biélorussienne semble répondre à la corrélation langue/nationalité dans les campagnes et à l'allégeance citoyenne et étatique dans les villes (19,8% de biélorussianophones).⁵³ L'évaluation des réponses à la question 5b reste

⁴⁶ *Itoji*, 2000, p. 215.

⁴⁷ *Itoji*, 2000, p. 217.

⁴⁸ *Itoji*, 2000, p. 219.

⁴⁹ Bulyko & Krysin, 1999, p. 95.

⁵⁰ *Imja*, n°187, 5 février 1999 ; *Naša Slova*, 20 janvier 1999.

⁵¹ Nous reprenons ici l'expression «imagined communities» formulée par Benedict Anderson à propos de la nation (Anderson, 1983).

⁵² Nous reprenons ici le titre d'un article de presse : «Tretij jazyk — razgovornyj», *Belorusskij Rynok*, n°6, 15 février 1999.

⁵³ *Itoji*, 2000, p. 217.

toutefois problématique, en raison de l'absence d'éléments comparatifs dans les recensements antérieurs.

CONCLUSION

Dans un article sur la question linguistique en Biélorussie, Grigory Ioffe souligne que «les affirmations attestant que la situation linguistique actuelle est liée au régime de Loukachenka et qu'une de ses causes profondes est la russification forcée ne sont pas justifiées».⁵⁴ S'il est exact que l'usage omniprésent du russe en Biélorussie est une réalité qui pré-existe à l'arrivée au pouvoir d'Alexandre Loukachenka, il est aussi vrai que les pratiques linguistiques ne sont jamais le pur produit de leurs propres développements, mais celui de politiques linguistiques qui sont souvent dépendantes de changements politiques, économiques et sociaux. La formation des Etats-nations est souvent un élément déterminant dans l'élaboration de ces politiques, comme le révèlent le cas relativement ancien de la France et celui plus récent de l'Ukraine, pour ne prendre que des exemples européens. Ces exemples soulignent que les politiques et les pratiques linguistiques s'accommodent assez mal de la démocratie, et donc de la démocratisation, parce qu'elles s'inscrivent dans des objectifs politiques, économiques et sociaux qui les dépassent et qu'elles sont censées servir. Les travaux de Louis-Jean Calvet qui mettent l'accent sur le rôle du pouvoir dans les actions sur les langues, et dont la formule «la politique linguistique est la forme civile de la guerre des langues»⁵⁵ est représentative, sont éclairants à ce sujet. De ce point de vue, le populisme autoritaire de Loukachenka ne cherche pas uniquement à entériner une situation linguistique de fait, mais utilise aussi l'idée d'une guerre entre le biélorussien et le russe pour justifier sa politique linguistique.

© Alexandra Goujon

⁵⁴ Ioffe, 2003, p. 1041.

⁵⁵ Calvet, 1999, p. 283.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSON, Benedict, 1983 : *Imagined Communities*, London : Verso.
- Anjamenne, 2000 : *Anjamenne. Z xroniki znižennja belaruskaj movy*, Vilnia : Gudas, Tavarystva belaruskaj movy. [La mutilation. Chroniques sur l'extermination de la langue biélorussienne]
- AREL, Dominique & KERTZER, David (eds.), 2002 : *Census and Identity : The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*, Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- BULYKO, A.N. & KRYSIN, L.P., 1999 : *Tipologija dvujazyčija i mnogojazyčija v Belarusi*, Minsk : Belaruskaja Navuka. [Typologie du bilinguisme et du plurilinguisme en Biélorussie]
- CALVET Louis-Jean, 1999 : *La guerre des langues et les politiques linguistiques* (1987), Paris : Hachette.
- CYXUN, H.A., 1998 : «'Trasyanka' jak abekt lingvistyčnaga dasledavannja» in M. R. Pryxodzič (ed.) *Belaruskaja mova u drugoj palove XX stagoddzja. Materyjaly Mižnarodnaj navukovaj kanferencyi (Minsk, 22-24.11.1997)*, Minsk : Belaruskii Džaržaŭny Universitet, Nacyjanalnaja Akademiya Navuk Belarusi, pp. 83-89. [La «trasianka» comme objet d'étude linguistique]
- EKE Steven M. & KUZIO Taras, 2000 : «Sultanism in Eastern Europe : The Socio-Political Roots of Authoritarian Populism in Belarus», *Europe-Asia Studies* 52 (3), p. 523-547.
- GOUJON, Alexandra, 2004 : «Un cas de populisme post-soviétique : la Biélorussie» in Pierre-André Taguieff (dir.), *Le retour du populisme. Un défi pour les démocraties européennes*, Paris : Encyclopædia Universalis, Collection «Le tour du sujet», p. 73-82.
- — 2002 : «Le loukachisme ou le populisme autoritaire en Biélorussie», *Politique et sociétés*. Revue de la société québécoise de science politique, vol. 21, n° 2, p. 29-50.
- — 2001 : «National Identification in Post-Soviet Belarus. Nationality and Language Categories in the 1999 Census», Article non publié, présenté au VI^{ème} Congrès de the Association for the Study of Nationalities, New York, 5-7 avril 2001.
- — 1999 : «Language, Nationalism, and Populism in Belarus», *Nationalities Papers*, vol. 27, n°4, p. 661-677.
- IOFFE, Grigory, 2003 : «Understanding Belarus : Questions of Language», *Europe-Asia Studies*, vol. 55, n° 7, p. 1009-1043.
- Itogi, 2001 : *Itogi perepisi naselenija Respubliki Belarus 1999 goda. Nacional'nyj sostav naselenija Respubliki Belarus i rasprostranennost' jazykov. Statističeskij Sbornik. Tom 1/Results of the 1999 Popu-*

lation Census conducted on the Republic of Belarus. National Composition of Population of the Republic of Belarus and Languages used by the Population. Statistical Book. Volume 1, Minsk : Ministerstvo Statistiki i Analiza Respubliki Belarus'.

- KIRKWOOD, Michael (ed.), 1989 : *Language Planning in the Soviet Union*, Houndmills, London : The MacMillan Press Ltd.
- KOROSTELEVA Elena, MARSH Rosalind J, LAWSON Colin (ed.), 2002 : *Contemporary Belarus : Between Democracy and Dictatorship*, Richmond : Curzon.
- LEWIS, Glyn E., 1973 : *Multilingualism in the Soviet Union. Aspects of Language Policy and Its Implementation*, Paris : La Hague, Mouton.
- LUKAŠENKO, Aleksandr, 1995 : «Ja byl sovetskim belarusom», *Imja*, 17 mai 1995. [J'étais un Biélorussien soviétique. Entretien]
- — 2001 : «Za sil'nuju i procvetajuščuju Belarus'». Doklad Prezidenta A.G. Lukašenko na vtorom Vsebelorusskom narodnom sobranii», *Sovetskaja Belorussija*, 22 mai 2001. [Pour une Biélorussie forte et prospère! Rapport du Président A.G. Loukachenko à la Seconde réunion pan-biélorussienne]
- — 2003a : «Lekcija 'Istoričeskij vybor Respubliki Belarus' v Belorusskom gosudarstvennom universitete», 14 mars 2003. <http://www.president.gov.by/rus/president/speech/2003/lect/>. [Conférence sur 'le choix historique de la République de Biélorussie' à l'université d'Etat de Biélorussie]
- — 2003b : «Doklad na seminare rukovodjaščix rabotnikov respublikanskix i mestnyx gosudarstvennyx organov po voprosam soveršestvovanija ideologičeskoj raboty. 27 marta 2003», *Respublika*, 29 mars 2003. [Rapport au séminaire des responsables des organes locaux et républicains d'Etat sur la question de l'amélioration du travail idéologique. 27 mars 2003]
- — 2003c : «Poslanie Prezidenta Respubliki Belarus Aleksandra Lukašenko k belorusskomu narodu i Parlamentu Respubliki Belarus, 16 aprelja», *Sovetskaja Belorussija*, 17 avril 2003. [Message du président de la république de Biélorussie, Alexandre Loukachenka, au peuple biélorussien et au Parlement de la république de Biélorussie]
- MAKSYMIUK, Jan 1998 : «Belarus : Language Goes On Trial», *RFE/RL Newline*, vol. 2, n° 152, Part II, 10 août 1998.
- MARKUS, Ustina, 1995 : «Lukashenka's Victory», *Transition*, 1 (14), 11 août 1995, p. 75-78.
- MUXIN, Viktor, 1999 : «Beenefauskaja mova», *Naša Niva*, n° 3. [La langue du BNF (Front populaire biélorussien)]
- *O vnesenii*, 1998 : «O vnesenii izmenenij i dopolnenij v zakon respubliky Belarus' 'O jazykax v respubliky Belarus'», 13 ijulja 1998»,

- Zvjazda*, 17 juillet 1998. [Sur l'introduction d'amendements et de compléments à la loi sur les langues de la République de Biélorussie]
- *Review-Chronicle*, 2004 : *Review-Chronicle of Human Rights Violations in Belarus 2003*, Minsk : Human Rights Centre 'Viasna'.
 - SERIOT, Patrick, 1982 : «Pourquoi la grande langue russe est-elle grande?», *Essais sur le discours soviétique* (Grenoble), n°4, p. 57-92.
 - SILVER, Brian D., 1986 : «The Ethnic and Language Dimensions in Russian and Soviet Censuses», in Ralph S. Clem (ed.), *Research Guide to the Russian and Soviet Censuses*, Ithaca, Londres : Cornell University Press, p. 70-97.
 - SYMANIEC, Virginie, 1999 : «Biélorussie : langues et politique», in Jean-Charles Lallemand (dir.), *Les confins de l'OTAN. L'espace mer Baltique — mer Noire, Nouveaux Mondes*, Paris : CRES, L'Inventaire, n° 9, p. 61-80.
 - — 2003 : «L'académisation du biélorussien : une question politique», in Patrick Sériot (éd.) : *Le discours sur la langue en URSS à l'époque stalinienne (épistémologie, philosophie, idéologie)*, Lausanne : Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage, n° 14, p. 209-228.
 - TAGUIEFF, Pierre-André, 2002 : *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, Paris, Berg International.
 - *Tavarystva*, 1999 : *Tavarystva belaruskaj movy imja Franciška Skaryny. Dakumenty i materyjaly 1989-1997*, Minsk : GMF 'Trascjanec', 1999. [La Société de la langue biélorussienne Francisk Skarina. Documents et matériaux 1989-1997]
 - VJAČORKA, Vincuk, 1998 : «Agul'naprynjatyja normy», *Naša Niva*, n° 11. [Les normes généralement admises]
 - WOOLHISER, Curt, 2003 : «Discours sur la langue, idéologie et 'édification linguistique' dans la RSS de Biélorussie, 1920-1939» in Patrick Sériot (ed.) : *Le discours sur la langue en URSS à l'époque stalinienne (épistémologie, philosophie, idéologie)*, Lausanne : Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage, n° 14, p. 299-337.